

Objet : Non-attribution d'une aide financière à l'achat de Vélo à assistance électrique, vélo cargo, vélo pliant ou vélo adapté, par la Ville de Gennevilliers.

ATTESTATION

Je soussignée, Isabelle MASSARD, Adjointe au Maire de Gennevilliers, déléguée aux circulations douces et transports, atteste par la présente, que la Ville de Gennevilliers n'a pas mis en place d'aide financière à l'achat de vélo à assistance électrique, vélo cargo, vélo pliant ou vélo adapté.

Cette attestation peut notamment être utilisée pour la constitution du dossier de demande de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités.

Pour valoir ce que de droit,



Isabelle MASSARD
Adjointe au Maire
Déléguée aux affaires civiles et générale,
aux circulations douces et aux transports,
aux services techniques et installations classées
et à la Politique de la Ville